

PEYRUSSE-LE-ROC

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2026 - N°31



Peyrusse-le-Roc a accueilli la 30ème Fête du sport et de la famille organisée par le Centre Social du Plateau de Montbazens avec le soutien des associations pétruciennes.



Mairie de Peyrusse-le-Roc

15 place des Treize Vents - 12220 PEYRUSSE-LE-ROC

05.65.80.42.98 / mairie@peyrusse-le-roc.fr

Ouvertures : Lundi et Vendredi de 9h à 12h ; Mercredi de 9h30 à 12h30



Le mot du Maire

« Beaucoup d'éléments surviennent dans une année et nous obligent à nous adapter. Nous faisons face de toutes façons et montrons nos capacités d'adaptation.

Le bonheur que nous vous souhaitons dans cette période démontre notre conviction dans la valeur de nos efforts collectifs pour parvenir à une complémentarité efficace des habitants de notre commune.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de paix, de bonheur, de santé pour 2026.»

Michel FOREY, Maire



Visite à la commune jumelée de Spiere-helkijn en Belgique

ÉTAT CIVIL 2025

Avis de naissance : Lise, Ambre LAUMOND le 14 novembre

Mariage : Sandy BOSCUS et Emmanuel RENARD le 19 juillet

Transcriptions et mentions de décès :

- ♦ Georgette, Antoinette, Rosette BEX le 23 février
- ♦ Bernadette, Marie, Thérèse ROUMEGOUX le 15 juillet
- ♦ Marie, Lucile LABENNE le 8 août
- ♦ Georges, Pierre POURCEL le 9 août
- ♦ André, René, Gabriel BOYÉ le 24 novembre
- ♦ Aimé, Jean, Marie AURIAC le 15 décembre

Permis d'inhumer :

- ♦ Paulette, Hélène LAVERGNE le 06 mai
- ♦ Odette, Alice, Marie MARTY le 19 mai

URBANISME

- ♦ Certificats d'urbanisme : 12
- ♦ Déclarations préalables : 7
- ♦ Permis de construire : 0

CONSEILS MUNICIPAUX

En 2025, le conseil municipal s'est réuni 5 fois pour délibérer sur les ordres du jour suivants :

♦ **11 février 2025**

* Acceptation par la commune du legs de M. Christian GINESTE

Un testament holographique institue la commune comme légataire universel à charge pour elle, après la vente d'un appartement à Figeac, de verser : 1 000€ à la ligue contre le cancer de l'Aveyron ; 1 000€ à la fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et 40% du prix de vente à la commune de Galgan.

M. Gineste a souhaité « que les sommes revenant à la commune servent à restaurer le Marché Couvert, à remplacer l'escalier du rocher et à améliorer le chemin d'accès à la placette (...) ou tout autre point dans le site médiéval ».

* Travaux Ancien Marché Couvert : mise en sécurité des arases et parements des façades pour un montant de 14 891,00 € HT avec la participation du Ministère de la Culture 20%, du Conseil Départemental 20% et du Conseil Régional 20%

* Subventions aux associations pour 2025

COMITE DES FETES	1525.00 €
AMIS DU VIEUX PEYRUSSE	1525.00 €
AMICALE DES POMPIERS	200.00 €
SOCIETE DE CHASSE	200.00 €
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	200.00 €
LOU CANTOU DEL ROC (CLUB DES AINES)	200.00 €
CULTURE ET PATRIMOINE	200.00 €
SAUVEGARDE DE L'EGLISE	200.00 €

* Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie

* Fixation du loyer mensuel du logement communal situé 3 rue de Valérie

La commune a bénéficié, le 31 mars 1995, d'une décision de subvention PALULOS pour la réhabilitation de ce logement. En contrepartie une convention a été signée avec l'Etat fixant un plafond de loyer maximum à ne pas dépasser.

♦ **8 avril 2025**

* Vote du Compte Financier Unique 2024

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Total cumulé	0,00	585 894,68	309 399,87	70 255,00	193 969,00	540 718,81
Résultat définitif		585 894,68	239 144,87			346 749,81

* Affectation de résultat du Compte Financier Unique 2024

AFFECTATION	585 894.68 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	239 144.87 €
2) Report en fonctionnement R 002	346 749.81 €
DEFICIT REPORTÉ D 002	0.00 €

* Vote des taux d'imposition 2025 : maintient par rapport à ceux de 2024. Soit : TH : 11.55 % ; TFB : 29,09 % ; TFPNB : 52,80 % et CFE : 26,68 %

* Vote du budget principal 2025

Fonctionnement : 676 696.97 €

Investissement : 825 903.37 €

Total : 1 502 600.34 €

* Délibération rectificative concernant la désignation de l'agent recenseur : l'indemnité perçue par la collectivité sera reversée à l'agent recenseur

♦ **27 juin 2025**

* Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens dans le cadre d'un accord local

- Montbazens : 7

- Lanuéjouls : 3

- Roussennac, Vaureilles, Drulhe, Galgan, Lughan, Les Albres, Privezac et Compolibat : 2

- Brandonnet, Peyrusse-le-Roc et Valzergues : 1

* Reprise des concessions funéraires en état d'abandon du cimetière communal

Plusieurs concessions perpétuelles ont été constatées en état d'abandon. Une procédure de reprise de ces concessions (prévue au Code Général des Collectivités Territoriales) a été menée à son terme

* Renoncement aux indemnités de fonction du 3ème Adjoint

Mme Béatrice GAYRARD élue 3^{ème} Adjointe par délibération du 25 mai 2020, fait part de son souhait de renoncer à ses indemnités d'élue.

♦ **26 septembre 2025**

* Vente du bien sis 226 Chemin d'Embiiane à Figeac

Cet appartement, légué à la commune par M. Christian GINESTE, est mis en vente via l'agence ERA Immobilier au prix de 95 000 €

* Adoption du Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service assainissement

* Acceptation du legs du contrat obsèques tranquillité souscrit par M. Christian GINESTE
La commune a été désignée bénéficiaire du contrat d'assurance-vie souscrit auprès de PREDICA, filiale du Crédit Agricole.

* Travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal et demande de subvention au Conseil Départemental

Rénovation des sanitaires du bâtiment communal dit « Maison de l'Albine » :

- Cloisonnement et isolation : 3 319 € HT (entreprise PAJANY)
- Douches italiennes, carrelage et faïence : 12 993 € HT (entreprise PHALIP)
- Plomberie, sanitaire, électricité : 23 846 € HT (entreprise BARNABE)

Montant HT des travaux 40 158 €

Une subvention de 12 047 € sera sollicité auprès du Conseil Départemental.

♦ **27 novembre 2025**

* Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de l'Aveyron

* Participation obligatoire à la protection complémentaire - risque santé

Conformément à l'obligation légale en vigueur au 1er janvier 2026, une participation de la collectivité (fixée à 15 € mensuel par agent) a été votée pour la complémentaire prévoyance, sous réserve que la mutuelle de l'agent soit labellisée par le CDG12.

* Création d'un emploi permanent de Secrétaire Générale de Mairie

Le CDD de 3 ans de la secrétaire de Mairie prend fin au 09 janvier 2026. Dans le cadre de la revalorisation du métier de secrétaire général de Mairie, tout renouvellement de contrat devra se faire sur le grade de rédacteur dès janvier 2028. Le CDG12 a préconisé à la collectivité d'anticiper cette obligation pour ce nouveau CDD.

* Décision modificative aménagement des entrées de Bourg suite à la mise en place d'une nouvelle écriture comptable

* Fixation du tarif de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif à 0.075 par mètre cube

Pour déterminer le tarif 2026, il convient de s'appuyer sur le tarif délibéré par l'agence de l'eau Adour-Garonne et sur le coefficient de modulation global des stations communales.

* Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable (exercice 2024) du SMAEP Montbazens – Rignac

* Approbation du nouveau règlement intérieur d'Aveyron ingénierie

Nouveau : déposez vos demandes d'autorisations d'urbanisme sur le site internet www.peyrusse-le-roc.fr rubrique « démarches, infos pratiques »

TOURISME & ANIMATIONS



Du 6 juillet au 26 août, grâce au concours de D'click photo montbazinois, et pour la 4ème année consécutive, de nouvelles expositions ont eu lieu à Peyrusse-le-Roc et Lugan : des photos des lauréats du prix photo CCFD Terre Solidaire et des œuvres du photo-vidéo club Georges Méliès

Chaque année, des associations extérieures à la commune choisissent Peyrusse-le-Roc pour y organiser des événements et compléter un calendrier culturel pétrucien déjà bien rempli !



Les étoiles du chemin en randonnée à Peyrusse-le-Roc le 27 septembre



La Chorale En Sol Mineur de Decazeville accompagnée du Chœur de Merlivat de Lacapelle-Marival en concert à Peyrusse-le-Roc le 06 juillet

RÉALISÉ EN 2025

- ♦ Aménagement et mise en sécurité des entrées du Bourg
- ♦ Consolidation du Marché Couvert
- ♦ Rénovation de l'éclairage public
- ♦ Financement de la restauration d'une portion de calade par le Bastidou
- ♦ Reprise de concessions abandonnées au cimetière (procédure administrative terminée, travaux en cours)
- ♦ Raccordement aux réseaux d'assainissement et pluvial de maisons dans la Rue Ensoleillée
- ♦ Travaux de voirie au carrefour La Brousse - La Ringade et à La Conquie
- ♦ Rénovation d'un appartement au dessus de la Mairie
- ♦ Acquisition de vaisselle et d'ustensiles de cuisine pour la Salle des Fêtes
- ♦ Réfection des sols de la Mairie
- ♦ Acquisition de bancs et pots de fleurs pour le Bourg (poubelles en cours de fabrication)
- ♦ Rénovation des sanitaires de la Maison de l'Albine (en cours)



Création d'un parking (route de Naussac)

TRAVAUX A VENIR

- ♦ Consolidation du chemin d'accès à La Placette par la Communauté de Communes
- ♦ Réfection des vitraux de la Chapelle Notre-Dame de Pitié avec Sauvegarde de l'Eglise
- ♦ Travaux de consolidation et sécurisation de l'Hôpital des anglais (2ème tranche)
- ♦ Transformation des Ecoles en salle de réunion et multi activités, et rénovation du local technique communal



La 4ème édition de la Journée Citoyenne a réuni de nombreux villageois. Merci.
Merci également aux habitants qui ont dégagé les routes secondaires et
chemins communaux suite aux intempéries.

EN PRATIQUE



En 2026, les **sacs poubelles** seront distribués aux habitants à l'agence postale communale, en février uniquement, du lundi au samedi de 10h à 12h.

Nouveau : distribution de sacs oranges et bioseaux pour trier nos biodéchets.

En pratique : une fois le sac rempli, le fermer à double nœud et le déposer dans le conteneur à ordures ménagères (comme le sac noir). Les sacs oranges seront ensuite séparés des sacs noirs avant d'être valorisés en compost.

Rappel : l'utilisation d'église pour une **manifestation culturelle** est à soumettre, via un formulaire spécifique, à la Mairie puis à la paroisse Saint-François d'Alzou à l'attention du Père Francis MONZIOLS.

Maison paroissiale de Rignac : 05 65 64 50 45 / paroisse.saintfrancois@orange.fr

Elections municipales

15 et 22 mars 2026



Vote des électeurs

Modification des modalités de vote pour les communes de moins de 1000 habitants



Vous votez pour une liste entière



Pour valider votre bulletin et qu'il ne soit pas nul, vous devez :



- Ne pas ajouter de noms**
- Ne pas rayer de noms**
- Ne pas modifier la liste**



AMIS DU VIEUX PEYRUSSE

Nos traditionnelles animations ont connu en 2025 un grand succès avec une météo idéale.



Dimanche 4 Mai : les « Amis » se sont retrouvés pour une journée de détente en Aubrac avec visite guidée de la Coopérative Jeune Montagne, un succulent repas à l’Auberge de la Vitarelle et la découverte du Grenier de Capou.

- Jeudi 29 Mai : le vide greniers a réuni une cinquantaine d’exposants et de très nombreux chineurs.

- Les marchés gourmands de Juillet et Août ont connu une hausse de fréquentation avec plus de 400 gourmets chacun.
- Dimanche 10 Août : la Fête d’Antan a fait redécouvrir aux touristes et aux locaux les métiers anciens au son de la troupe folklorique « Los Pastorels del Roergue » et ils ont pu déguster les habituelles grillades.
- Samedi 13 septembre : participation à la Fête du sport et de la famille avec les associations du village



Nouveauté en 2025 : l’acquisition et la transformation d’une caravane en buvette mobile pour pallier la difficulté à trouver un local sur la place du village.

En 2026, nous poursuivrons la mise en valeur de la « Fontaine du Thérondet » et reconduirons les traditionnelles manifestations :

- Jeudi 14 mai : vide greniers
- Vendredi 17 Juillet : marché gourmand nocturne
- Dimanche 9 Août : 30^{ème} Fête d’Antan
- Samedi 15 Août : marché gourmand nocturne



Un grand merci à tous les bénévoles et sympathisants qui ont contribué à la réussite de nos animations. Bonne année 2026 à toutes et à tous !

LE BASTIDOU



Avec Le Bastidou, partenaires pour le patrimoine.

Classé « Remarquable », le Site Médiéval de Peyrusse le Roc, est, en plus, fascinant, attachant. Participer à son entretien, même modestement, donne l'impression de « faire plus grand que soi ».

En 2025, une centaine de bénévoles ayant réalisé plus de 1000 journées – chantier ont partagé ce sentiment. Agir dans le site a laissé un souvenir impérissable, aux élèves de l'Ecole des Albres, à des

adolescents du plateau de Montbazens, à des étudiants en architecture de Montpellier et du Maroc, à des jeunes d'Aveyron, d'Occitanie, du Canada, et d'Angres (Pas de Calais) amenés par deux animateurs venant pour la cinquième fois.



En Août, avec l'aide de la Commune, une portion du

chemin remontant de la Porte de la Barbacanne, fut refaite. La restauration du patrimoine consolide les liens de partenariat.



En espérant qu'en 2026 nous nous retrouverons ensemble dans le Site Médiéval, Le Bastidou vous adresse ses meilleurs voeux.



LOU CANTOU DEL ROC



Notre association termine une année 2025 toujours aussi riche en activités et en rencontre : Nouvel An, galette des rois, stockfisch de début et de fin d'année, sortie d'un journée à Limogne puis une à Gourdon.

Ce sont notamment déroulés au cours de l'année :

- une journée de la forme au sein de l'interclub.
- le déjeuner de la fête de Galgan avec un succès qui s'affirme tous les ans.
- un repas dansant en Novembre.
- le réveillon du Nouvel An qui affiche toujours complet.
- tous les lundis : détente, cartes, jeux de société au foyer logement de Galgan.
- tous les mardis : marche/randonnée.

Merci aux élus de Peyrusse le Roc et de Galgan pour leur soutien financier et pratique tout au long de l'année. Merci aux administrateurs et aux bénévoles qui répondent toujours présent et sans qui toutes nos activités ne seraient pas possible. Merci à tous les adhérents pour leur présence active.

Bonne et heureuse année 2026 à tous les galganais, galganaises, pétruciens et pétruciennes.

Bon vent à notre association. La convivialité, la bonne humeur, l'envie de se rencontrer pour créer un lien social sont les meilleurs atouts de notre association.



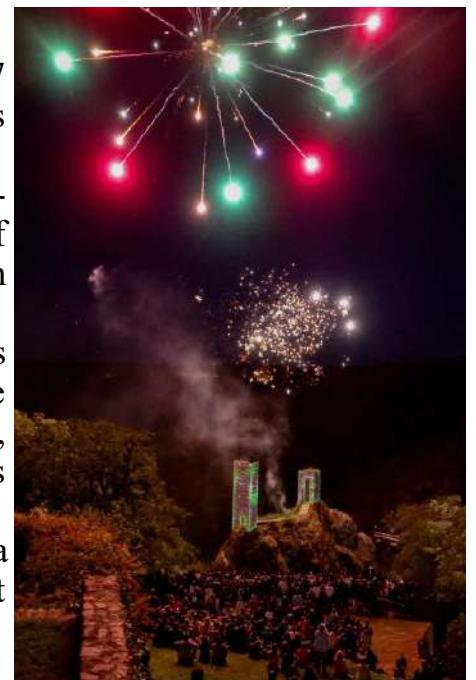
COMITE DES FETES

L'année 2025 a une nouvelle fois été placée sous le signe de la convivialité et du partage pour le Comité des Fêtes de Peyrusse-le-Roc. Grâce à l'implication de ses bénévoles et au soutien des habitants, plusieurs rendez-vous festifs ont rythmé la vie de notre commune.



Le 27 avril, le traditionnel cochon grillé a ouvert la saison des animations. Ce moment chaleureux a réuni près de 150 personnes autour d'un repas convivial.

Le 28 juin, le Comité des Fêtes a proposé une nouvelle animation, une soirée apéro autour de la rediffusion en direct de la finale du Top 14. Les amateurs de rugby comme les simples curieux ont répondu présents pour partager ce moment sportif dans une ambiance détendue et festive.



La fête votive, qui s'est déroulée du vendredi 5 au dimanche 7 septembre, a une nouvelle fois rassemblé habitants et visiteurs pour un week-end riche en convivialité et en animations.

- Le vendredi soir, nous avons donné rendez-vous pour une randonnée et un trial, nouveauté de cette année, un moment sportif très apprécié avant de se retrouver pour un apéritif-concert en musique.

- Le samedi, nous avons eu le plaisir d'accueillir 650 convives au repas champêtre, une belle réussite gourmande et conviviale avant qu'un feu d'artifice étincelant ne vienne illuminer le ciel, rassemblant 300 personnes supplémentaires, puis nous avons poursuivi la soirée dansante.

- Enfin, le dimanche, un déjeuner réunissant 250 personnes a clôturé ces trois jours de fête dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, laissant de beaux souvenirs à chacun.

L'assemblée générale annuelle n'a pas encore eu lieu. Elle se tiendra en janvier. En conséquence, le bureau reste inchangé à ce jour.



Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement tous les bénévoles, les partenaires et les habitants pour leur participation, leur soutien et leur générosité. Ces moments partagés sont essentiels à la réalisation des différentes manifestations, et nous espérons vous retrouver nombreux lors des prochaines manifestations.

Le Comité des Fêtes présente à tous les habitants ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

CULTURE ET PATRIMOINE

Encore une année riche en animations pour Culture et Patrimoine !

En Avril, pour la 3ème année consécutive, le "Jeune Chœur de l'Oise" a donné un magnifique concert très apprécié du public, dans l'église paroissiale.



Les "Nocturnes du jeudi", ont ensuite déroulé leur programme habituel, alternant entre des randonnées de nuit suivies d'une soupe au fromage et soirées culturelles. Chaque jeudi, ces rendez-vous Place des Treize Vents ont permis à de nombreux locaux ou touristes de découvrir le village et ses environs, de rencontrer des artistes musiciens et chanteurs, de faire de belles découvertes artistiques.

Le dimanche 3 août, en partenariat avec l'association "compagnie au plateau", un magnifique récital de piano a eu lieu sur le parvis de l'église.

Le 15 Août l'association avait organisé Place des Treize Vents une expo de peintures et pastels réalisés par des artistes du village.

Le 1er samedi de décembre l'association a proposé une repas dansant dans la salle des fêtes et le 21 Décembre un marché de Noël suivi d'une Pastorale autour d'une crèche vivante qui cette année encore, en raison de la météo a dû se tenir dans l'église paroissiale. Ce fut un beau moment de partage et d'émotions.

Début Mars l'association avait programmé un voyage au Mexique qui a permis au groupe d'une quarantaine de personnes de découvrir la civilisation précolombienne et les monuments de la période hispanique et en Novembre une croisière en Méditerranée dont les participants sont revenus enchantés.



La chorale "les Voix de l'Audierne" a eu un programme chargé en 2025, outre les répétitions qui ont lieu chaque vendredi soir, elle a animé plus de 10 goûters dans des maisons de retraite, des EPHAD, pour l'ADMR ou pour le Téléthon.



Pour 2026, l'association envisage le renouvellement de la plupart de ses activités. "Les voix de l'Audierne" qui souhaitent accueillir de nouveaux membres continueront à chanter.

Enfin, l'association a programmé 2 voyages: en Afrique du Sud en Février et en Italie en Octobre.

A Totas et tots bona annada 2026.

SAINT-HUBERT CLUB PETRUCIEN



Soirée de détente samedi 4 janvier 2025 dans l'Espace culturel del talhuc pour le quine annuel de la chasse. La salle était copieusement remplie par les chasseurs et leurs amis qui ont délaissé fusils et chiens pour passer ensemble un bon moment.

Les gagnants se sont partagés de nombreux lots pour leur plus grand plaisir.

AICA DES 3 RIVIERES

L'Aveyron, c'est 9500 chasseurs qui se répartissent dans 499 associations de chasse au sein desquelles 62 sont labellisées ACCA.

En 2025, les ACCA de Sonnac, Naussac et Peyrusse-le Roc ont décidé d'unir leurs destins pour devenir une seule et unique entité, une AICA. Un magnifique et immense territoire de chasse.

En amont de cette fusion, les chasseurs de grand gibier avaient donné le ton en s'associant et en chassant ensemble. C'est de cette union réussie qu'est né le souhait d'aller plus loin et de convertir les 3 ACCA en une AICA : un seul et même territoire et un avenir commun où tout reste à écrire et à partager.

Pour fêter cette magnifique réussite, les chasseurs de l'AICA avaient convié le Président de la Fédération des Chasseurs, Jean-Pierre Authier ainsi que les administrateurs de secteur Benoît Guilhen et Thierry Capelle.





SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE PEYRUSSE-LE-ROC

Lundi 28 juillet 2025 : concert de la Corde à Mi

10 ans de concerts donnés par « la Corde à Mi » à Peyrusse au profit de l'association ! Quelle belle fidélité, amitié et générosité !

Merci à eux et à tous leurs fidèles auditeurs et donateurs !

Cette année, l'ensemble toulousain composé de six musiciens, étaient accompagnés de Jean-Michel au chant. Ils ont interprété des œuvres de Mozart, Bach, Telemann, Rossini, et autres compositeurs, pour notre plus grand plaisir !

Ce beau moment musical a été suivi d'un apéritif dînatoire convivial sur notre belle Place des Treize Vents.



Samedi 13 septembre 2025 : participation à la Fête du Sport et de la Famille organisée par le Centre Social du Plateau de Montbazens avec les associations pétruciennes
Une très belle journée conviviale, familiale, amicale avec de nombreuses animations !

Restauration des vitraux et des enduits intérieurs de la Chapelle Notre-Dame de Pitié

La restauration des vitraux de la Chapelle du Faubourg, confiée à Nicolas Charles, maître verrier à Villeneuve, qui ont débuté à l'été 2024 s'achèveront au début du printemps 2026 par la restauration du vitrail qui se trouve dans le chœur de la Chapelle derrière l'autel en pierre (ce qui rend son accès difficile...).

Par ailleurs, nous poursuivons la souscription débutée à l'été 2022 et envisageons des manifestations pour l'été 2026 en vue de la restauration des enduits intérieurs !

Un grand merci à tous !

Nous souhaitons une très belle année 2026 à chacun et chacun emplie d'amitiés, de paix, de joie et de lumière !

LES FEUX DE FORÊTS, ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !

Comment faire ?

Débroussailler, ce n'est pas tout raser !

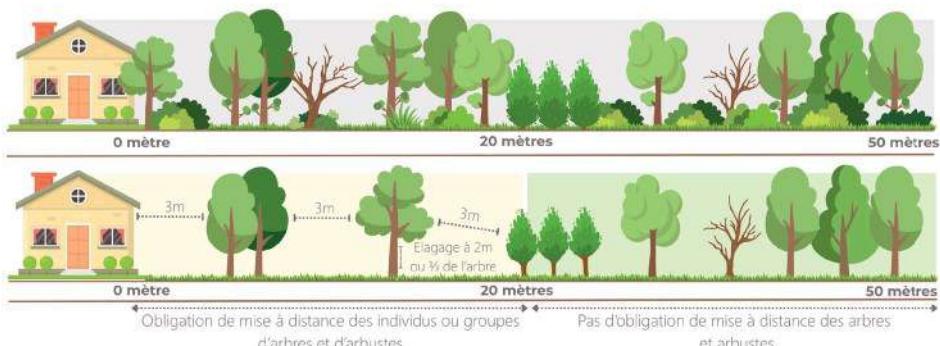
- C'est ralentir la propagation du feu en créant des discontinuités horizontales et verticales dans la végétation
- C'est supprimer sur 50 mètres autour de la construction la végétation basse et arbustive, sous les arbres, et mettre les arbres à distance (*la mise à distance des arbres n'est requise que dans le rayon de 20 mètres autour des constructions*)
- C'est sécuriser l'intervention des secours en dégagant les voies d'accès (*gabarit de 4 mètres de largeur par 4 mètres de hauteur*)
- C'est élaguer les branches basses des arbres pour éviter que le feu ne monte dans les branches
- C'est préserver des îlots de végétation et des arbres d'intérêt pour la biodiversité

Consultez l'arrêté préfectoral en vigueur relatif aux mesures de débroussaillage obligatoire pour connaître toutes les modalités et procédures à suivre.



80 à 90 % des maisons débroussaillées correctement sont épargnées en cas d'incendie. Sans cette action, près de 60 % des maisons risquent d'être endommagées.

AVANT APRÈS



Quand débroussailler ?

- **D'octobre à février** : Couper et élaguer les arbres pour les mettre à distance sur un rayon de 50 mètres. Débroussailler le sol pour éviter que le feu s'étende. Évacuer les rémanents de coupe en déchetterie, si possible. Effectuer les travaux d'entretien annuel des haies. Dégager les voies d'accès aux habitations d'un gabarit de 4 mètres x 4 mètres.
- **De mars à mai** : Effectuer les travaux de finition ou d'entretien annuel tel que le fauchage et le broyage.

C'est la 1^{re} année que les plus gros travaux sont nécessaires. Ensuite, il ne s'agit que d'entretien.

Pour tout brûlage

de végétaux coupés ou sur pied

- ▶ Faire une démarche de déclaration ou demande d'autorisation en mairie au moins 8 jours avant la date prévue
- ▶ Consulter les prévisions météorologiques
- ▶ Prévenez le CODIS (18 ou 112) le jour du brûlage, avant de commencer
- ▶ Pratiquer entre 9h et 16h
- ▶ Le responsable de l'opération doit surveiller constamment le feu et s'assurer de l'extinction complète

Calendrier des réglementations pour le brûlage de végétaux

Du 1 ^{er} janvier au 28 février	Déclaration	
Du 1 ^{er} mars au 30 avril	Demande d'autorisation	
Du 1 ^{er} mai au 15 juin	Déclaration	
Du 16 juin au 30 septembre	Interdit	
Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre	Déclaration	